



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58078>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-58078**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Sainte Colombe

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RECONFIGURATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU CENTRE-VILLE DE SAINTE-COLOMBE

**Description** : La présente procédure de concours porte sur la maîtrise d'oeuvre concernant la reconfiguration d'un parc de bâtiments publics situés sur l'îlot de la mairie en centre-ville de Sainte-Colombe (69560) : la mairie, l'école et l'ancienne poste toutes trois à réhabiliter, des locaux multi-accueil à reconstruire, deux bâtiments voisins vacants à remobiliser et réhabiliter (dites les maisons Perreon et Chaize), et l'ensemble de leurs espaces publics attenant à requalifier. Le montant des travaux est estimé à 4 500 000 euro(s) HT. Le présent concours restreint est soumis aux dispositions des articles L2125-1,2° et R2122-6, R2172-1 à R2172-6 et R2162-15 à R2162-21 du Code de la commande publique. Il se déroule en deux phases : Phase 1 remise des candidatures par tous les candidats intéressés, sélection de 3 équipes qui seront appelées à participer à la seconde phase - Phase 2 remise anonyme d'un dossier de projet niveau "ESQUISSE SIMPLIFIÉE" ; Au terme du concours, la commune négociera avec le ou les lauréat(s), sans publicité, ni mise en concurrence, en application de l'article R2122-6 du code de la commande publique, en vue de l'attribution d'un marché public de maîtrise d'oeuvre. La mission de maîtrise d'oeuvre se compose des éléments de mission suivants : mission de base conforme, missions complémentaires DIAG, OPC, coordination SSI et préparation des pièces administratives des marchés de travaux. Le marché de maîtrise d'oeuvre sera un marché à tranche constitué: d'une tranche ferme portant sur l'ensemble du périmètre de l'opération DIAG-ESQ-APS ; d'une tranche optionnelle n°1 portant sur les bâtiments mairie, école et Petits Futés APD-PRO-ACT-SYN-VISA-DET-OPC-AOR-SSI ; d'une tranche optionnelle n° 2 portant sur le bâtiment de l'ancienne poste APD-PRO-ACT-SYN-VISA-DET-OPCAOR-SSI ; d'une tranche optionnelle n°3 portant sur les maisons Perreon et Chaize APD-PRO-ACT-SYN-VISA-DET-OPC-AOR-SSI. L'affermissement des tranches optionnelles pourra avoir lieu

simultanément ou l'une après l'autre, sans ordre chronologique préétabli. La durée du marché correspond au délai d'exécution de la tranche ferme et aux délais d'exécution des tranches optionnelles affermies (voir les articles 8 et 9 du CCAP)

**Identifiant de la procédure** : 20f1d7ed-93c1-4c3a-a968-c36d407ce891

**Identifiant interne** : 24STECOLOMBE01

**Type de procédure** : Restreinte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 71200000 Services d'architecture

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Une visite de site obligatoire sera organisée avec les 3 candidats admis à présenter une offre. La date de cette visite de site sera fixée ultérieurement. Elle est pressentie semaine n°27. La date de remise du dossier projet est fixée provisoirement au 16 septembre 2024 12h00. Le délai de validité des offres est de 120 jours. Conformément à l'article R. 2162-18 du Ccp, si le jury a consigné des questions et/ou des demandes d'éclaircissement dans le procès-verbal, un dialogue est établi avec le ou les participants concernés. En application de l'article R. 2122-6 du Ccp, l'acheteur sollicite du ou des lauréats la remise d'une offre en vue de la négociation du marché de maîtrise d'oeuvre (cf. article 7.4.2 pièces constitutives du dossier « honoraires et pièces administratives »). Cette négociation porte sur les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'oeuvre, à l'exclusion de toute remise de nouvelles prestations. Le présent marché de maîtrise d'oeuvre est un marché forfaitaire conclu à prix définitif pour la tranche ferme et à prix provisoire pour les trois tranches optionnelles. Les modalités d'établissement du forfait provisoire de rémunération et de passage au forfait définitif de chaque tranche sont précisées au Ccap. Les prix sont fermes et actualisables. Il n'est prévue aucune retenue de garantie ni avance

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0000

**Titre** : CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RECONFIGURATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU CENTRE-VILLE DE SAINTE-COLOMBE

**Description** : La présente procédure de concours porte sur la maîtrise d'oeuvre concernant la reconfiguration d'un parc de bâtiments publics situés sur l'îlot de la mairie en centre-ville de Sainte-Colombe (69560) : la mairie, l'école et l'ancienne poste toutes trois à réhabiliter, des locaux multi-accueil à reconstruire, deux bâtiments voisins vacants à remobiliser et réhabiliter (dites les maisons Perreon et Chaize), et l'ensemble de leurs espaces publics attenants à réqualifier. Le montant des travaux est estimé à 4 500 000 euro(s) HT. Le présent concours

restreint est soumis aux dispositions des articles L2125-1,2° et R2122-6, R2172-1 à R2172-6 et R2162-15 à R2162-21 du Code de la commande publique. Il se déroule en deux phases : Phase 1 remise des candidatures par tous les candidats intéressés, sélection de 3 équipes qui seront appelées à participer à la seconde phase - Phase 2 remise anonyme d'un dossier de projet niveau &quot;ESQUISSE SIMPLIFIÉE&quot;. Au terme du concours, la commune négociera avec le ou les lauréat(s), sans publicité, ni mise en concurrence, en application de l'article R2122-6 du code de la commande publique, en vue de l'attribution d'un marché public de maîtrise d'oeuvre. La mission de maîtrise d'oeuvre se compose des éléments de mission suivants : mission de base conforme, missions complémentaires DIAG, OPC, coordination SSI et préparation des pièces administratives des marchés de travaux. Le marché de maîtrise d'oeuvre sera un marché à tranche constitué: d'une tranche ferme portant sur l'ensemble du périmètre de l'opération DIAG-ESQ-APS ; d'une tranche optionnelle n°1 portant sur les bâtiments mairie, école et Petits Futés APD-PRO-ACT-SYN-VISA-DET-OPC-AOR-SSI ; d'une tranche optionnelle n° 2 portant sur le bâtiment de l'ancienne poste APD-PRO-ACT-SYN-VISA-DET-OPCAOR-SSI ; d'une tranche optionnelle n°3 portant sur les maisons Perreon et Chaise APD-PRO-ACT-SYN-VISA-DET-OPC-AOR-SSI. L'affermissement des tranches optionnelles pourra avoir lieu simultanément ou l'une après l'autre, sans ordre chronologique préétabli. La durée du marché correspond au délai d'exécution de la tranche ferme et aux délais d'exécution des tranches optionnelles affermies (voir les articles 8 et 9 du CCAP)

**Identifiant interne :** S-PF-1469112

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Pièce commune à l'ensemble des membres d'un groupement : lettre de candidature (type Dc1), accompagnée en cas de groupement par une lettre d'habilitation du mandataire par chacun de ses cotraitants, datée(s) et signée(s) ; Pièces propres à chaque membre d'un groupement : le cas échéant, copie du jugement de redressement judiciaire; déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner telles que définies aux articles L. 2141-1 à 2141-5 ou L. 2141-7 à L.2141-10 du Ccp et qu'il est en règle au regard des articles L1512-1 et L1512-11 du Code du travail. Note : Le candidat pourra utiliser les formulaires Dc1 et Dc2 ou le Document Unique de Marché Européen (Dume) pour présenter sa candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/>

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Pièces propres à chaque membre d'un groupement : renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du

candidat (type Dc2); attestation d'assurance de chacun des membres du groupement en cours de validité. Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. Les opérateurs nouvellement créés doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Compétences exigées : - architecture (selon les conditions de la loi du 3 janvier 1977, titre d'architecte ou titre équivalent délivré par un Etat de l'union européenne, capacité juridique de déposer un permis de construire conformément au droit français). L'architecte devra fournir l'attestation d'inscription à l'Ordre des architectes en cours de validité. - paysage (titre de paysagiste-concepteur ou équivalent); - économie de la construction; - structure; - énergie et thermique du bâtiment; - fluides et Cssi; - Vrd; - Opc. Une sensibilité pour la réhabilitation de sites est attendue, notamment de bâtiments présentant un intérêt patrimonial. Les opérateurs nouvellement créés peuvent indiquer les expériences des personnels acquises antérieurement, sous réserve d'une présentation explicite et sans équivoque sur les entités contractantes et l'étendue de leur intervention sur les projets présentés. Dossier technique de candidature: - note synthétique de compréhension de la mission et de ses enjeux de 2 pages maximum; - présentation synthétique de 4 pages maximum de l'équipe candidate mettant en valeur : une présentation succincte de la ou des structures composant la candidature; l'interlocuteur principal, référent auprès de la maîtrise d'ouvrage; les membres de l'équipe et leur(s) compétence(s); - les Cv de l'ensemble des membres de l'équipe; - un dossier de 5 références significatives composé de : 3 références de la part de l'architecte mandataire, 2 références de la part du paysagiste; - une liste de références complémentaires des membres de l'équipe, en matière notamment d'équipements de taille, nature et/ou complexité comparable à l'opération envisagée, et datées de moins de 5 ans d'ancienneté. Format imposé pour les dossier de 5 références significative : le format est de maximum 2 pages taille A4 ou A3 par référence, en respectant le principe de mise en page et de contenu présenté au sein de la « pièce A2 » du Dce (modèle de réponse). Chaque référence devra présenter un projet de nature, d'enjeu, de taille et/ou de complexité comparable à l'opération envisagée. La même référence ne sera présentée qu'une seule fois : il doit s'agir de 5 références différentes. Si une référence commune est présentée pour la compétence architecture et pour la compétence paysage, elle ne sera comptabilisée qu'une seule fois. Il est accepté que 2 références au maximum soient relatives à des projets non terminés : le stade d'avancement des études ou du chantier sera précisé. Pas de références de réponse à des concours ou le candidat n'a pas été désigné lauréat. Pas de photos pixellisées. Photos de la réalisation s'ils s'agit de projets réalisés

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 1

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1469112,](https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1469112)

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions du régime du concours :**

**Prix**

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** Chaque candidat admis à concourir ayant remis des prestations conformes au programme et au règlement de concours sera verra attribuer une prime de 20 000 euro(s) HT (vingt-mille euros hors taxes). En application de l'article R. 2172-4 du CCP, sur proposition du jury, la prime ne pourra être supprimée qu'en l'absence de prestations ou si les prestations remises sont inappropriées, c'est-à-dire sans rapport avec l'objet du concours et manifestement pas en mesure de répondre sans modification substantielle aux besoins et aux exigences de l'acheteur. La prime pourra également faire l'objet d'un abattement dans les conditions établies au règlement de la consultation

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1469112>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 17/06/2024 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie de Sainte-Colombe

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 443928874

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Sainte Colombe

**Numéro d'enregistrement :** 21690189200010

**Adresse postale :** 188 Avenue du Général de Gaulle

**Ville :** Sainte Colombe

**Code postal :** 69560

**Pays :** France

**Point de contact :** Madame, Monsieur le Maire

**Adresse électronique :** correspondre@aws-france.com

**Téléphone :** 0437022310

**Adresse internet :** <http://www.ste-colombe.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <http://agysoft.marches-publics.info/>

**Rôles de cette organisation :**

## Acheteur

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Mairie de Sainte-Colombe

**Numéro d'enregistrement** : 1699865

**Ville** : Sainte-Colombe

**Code postal** : 69560

**Pays** : France

**Adresse électronique** : dgs@ste-colombe.fr

**Téléphone** : 0437022312

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement** : 703766

**Adresse postale** : 184 rue Duguesclin

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69433

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone** : 0487635000

**Télécopieur** : 0476422269

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : d913473b-664b-4869-9389-dc23392e2e6e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 17/05/2024 à 16:51

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 17/05/2024

